

ceux qui en sont maintenant chargés. Notre honorable président méritait l'honneur d'un portefeuille tout autant que la position élevée qu'il occupe actuellement. Il me semble que le Sénat devrait avoir dans son sein un ministre ayant un portefeuille.

L'honorable M. DERBYSHIRE: Ecoutez! écoutez!

L'honorable M. CLORAN: Nous devrions avoir dans le Sénat un ministre réellement responsable. J'espère que l'honorable leader de la Chambre ne prendra pas en mauvaise part cette déclaration; mais, je le répète, la privation d'un ministre responsable dans le Sénat est regrettable, et je puis ajouter qu'elle l'est également pour l'honorable leader de la Chambre (l'honorable M. Lougheed), qui n'est que ministre sans portefeuille.

L'honorable M. ROSS (Halifax): Avant que le présent sujet soit épuisé, je dirai quelques mots au sujet du personnel du Gouvernement actuel. Sir Wilfrid Laurier, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'au moment où il l'a quitté avec honneur, avait dans son cabinet trois ministres presbytériens, tandis que le premier ministre actuel n'a dans son cabinet aucun écossais, ni aucun descendant d'écossais, du moins, d'après ce que je puis voir, et je sais, pourtant, que des docteurs en théologie ont travaillé énergiquement pour lui dans la Nouvelle-Ecosse; mais les presbytériens ont été entièrement mis de côté. Nous avons dans l'opposition des écossais et nombre de représentants d'origine écossaise qui sont méthodistes et protestants. Bien qu'ils soient maintenant du côté de l'opposition dans la Chambre des communes, ils finiront probablement par occuper une autre position. L' "Orange Sentinel" s'est vanté que ce sont les orangistes qui ont remporté, le 21 septembre dernier, la victoire dans l'Ontario. J'espère qu'il n'y a aucun orangiste dans le Sénat. S'il y en a, je le regrette, parce que je considère cette classe d'hommes comme une grande nuisance dans le pays. Le rejet du traité de réciprocité est une affaire des plus malheureuses pour la Nouvelle-Ecosse comme pour le Nouveau-Brunswick, vu que l'application de ce traité eût profité très consi-

dérablement aux pêcheurs de ces provinces maritimes. Le traité proposé était plus avantageux à ces provinces que l'entente internationale conclue auparavant au sujet de nos pêcheries, vu que les américains, en vertu de cette entente, ont le droit de pêcher à proximité du rivage; mais, par le traité proposé, les pêcheurs américains étaient tenus en dehors de la limite de trois milles marins. J'aurais aimé beaucoup que l'honorable ministre dirigeant du Sénat eût été mis en possession d'un portefeuille. Sa qualité de ministre sans portefeuille lui donne, il est vrai, une certaine influence; mais il faut reconnaître que, vu sa position actuelle, il représente à peine le Gouvernement en sa qualité officielle. Je pourrais lui demander en passant: aurons-nous jamais une marine de guerre? Le Gouvernement Borden nous donnera-t-il jamais cette marine? Le public, je crois, a le droit de connaître quelle est la politique du Gouvernement sur ce point.

L'honorable M. CAMPBELL: Les circonstances dans lesquelles nous nous réunissons ayant un caractère tout particulier, puisqu'un nouveau parlement ouvre présentement sa première session, et puisqu'à cette particularité s'ajoute le fait que cette première session est ouverte par un fils de Notre vénérée Majesté, l'ex-reine Victoria, je crois à propos de dire quelques mots sur les sujets dont nous sommes maintenant saisis.

Le discours prononcé par Son Altesse Royale ne contient pas un très grand nombre de sujets discutables. Naturellement, nous ne pouvions nous attendre à ce que ce discours fût très long, vu que, comme nous le savons tous, le nouveau Gouvernement n'est au pouvoir que depuis très peu de temps, et qu'il n'a pu encore préparer aucune législation très importante. Toutefois, les sujets qu'il mentionne intéressent beaucoup le pays tout entier, et je désire exprimer mon opinion sur ces sujets.

Je suis très heureux de voir, ici, mes deux anciens amis—l'honorable M. Bell, de Pictou, et l'honorable M. Taylor, de Leeds. Ces deux honorables sénateurs ont été, pendant plusieurs années, mes collègues dans la Chambre des communes, avant d'être élevés au Sénat, et j'ai été des plus satis-